

Fondation Square

Appel à projets 2018

dédié

*à la recherche médicale en faveur des enfants atteints de maladies rares*

Cahier des Charges

Dépôt des dossiers

avant le 23 novembre 2018 à minuit

# La Fondation Square

La Fondation Square pour l’entrepreneuriat, l’enfance et la santé contribue au développement de la recherche médicale et à l’amélioration des conditions de vie des enfants malades, en finançant des laboratoires et des services hospitaliers dédiés à la recherche pédiatrique, ainsi que des associations œuvrant au mieux-être des enfants durant leurs périodes d’hospitalisation.

L’invention de nouveaux traitements, l’amélioration de la prise en charge des enfants à l’hôpital est un enjeu à la fois médical, familial et humain. La Fondation Square œuvre pour développer les travaux de recherche en laboratoire et en service clinique bénéficiant directement à l’enfant.

# Choix de la thématique

Recherche médicale (santé humaine) destinée au **traitement immédiat des maladies rares de l’enfant** (le présent appel à projets exclut donc explicitement toute recherche réalisée en amont sur les plantes, les animaux, les microbes…).

# Contexte

La Fondation Square pour l’entrepreneuriat, l’enfance et la santé souhaite œuvrer pour le bien des enfants souffrant de maladies rares, en effectuant une donation de vingt mille euros à un laboratoire ou à un service hospitalier dédié à la recherche sur les maladies rares de l’enfant. Cette donation sera faite sur l’exercice 2019 de la Fondation.

# Objectif

L’objectif de la Fondation Square pour l’entrepreneuriat, l’enfance et la santé est d’aider :

* Au développement des travaux de recherche sur les mécanismes des maladies, au plan moléculaire et cellulaire (études menées sur les cellules souches [iPSC] et/ou sur la correction génétique [CRISPR/Cas9] permettant de mieux comprendre le mécanisme des maladies étudiées)
* À l’amélioration des traitements actuellement à disposition (innovation en matière de mode d’administration, amélioration de la durée des traitements itératifs, réduction du caractère invasif des traitements, réduction d’effets secondaires invalidants…)
* Au développement de technologies susceptibles d’améliorer l’efficacité de ces traitements (miniaturisation d’appareils électroniques, développement de substituts technologiquement innovants…)
* Au développement d’outils et/ou de méthodes de mesure clinique ou paracliniques permettant aux patients une adaptation optimale de leur traitement

En contribuant au financement des travaux d’un organisme dédié à l’un de ces thèmes.

# Donation

La donation pour cet appel à projets est de **20 000 euros.**

# Critères de sélection

* Clarté de l’objectif poursuivi, rigueur de l’approche et importance du problème abordé
* Caractère innovant du projet
* Dynamique de l’équipe porteuse du projet

# Conditions d’éligibilité

## Critères de recevabilité

Pour être éligible, le projet devra :

* **Répondre à la thématique**
* **Être en lien avec l’objectif poursuivi par la Fondation Square**
* **Posséder un statut juridique d’organisme à but non lucratif**

## Critères d’irrecevabilité

Les critères d’irrecevabilité sont les suivants :

* **Projets dont le dossier n’est pas complet à la date de clôture des candidatures**
* **Projets ne répondant pas à la thématique**
* **Projets portés par des personnes physiques ou des organismes à but lucratif**

# Comment répondre à l’appel à projets ?

Si votre projet répond à tous les critères mentionnés dans cet appel à projets alors vous pouvez répondre en téléchargeant et en remplissant le dossier de candidature.

Le dépôt du dossier de candidature s’effectue uniquement sur le site de la Fondation Square (www.fondation-square.org ) avant le **23 novembre à minuit.**

Le dossier de candidature devra **obligatoirement** comporter les pièces annexes suivantes :

* Les statuts de la structure, de l'organisme ou de l'association porteuse de projet
* CV ou présentation des qualifications des personnes impliquées dans le projet
* Le budget prévisionnel du projet pour l’année de mise en œuvre du projet
* Calendrier du projet
* Le RIB de l’organisation porteuse de projets
* La liste des personnes chargées de l’administration de l’organisation régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau, …)

Il pourra également comporter les pièces annexes suivantes :

* Le plus récent rapport d’activité approuvé
* Les comptes approuvés du dernier exercice clos
* Le budget prévisionnel de l’organisation pour l’année de la demande de subvention
* Le dernier rapport du commissaire aux comptes

# Examen des dossiers

Les dossiers seront réceptionnés, lus et évalués dans le courant du mois de décembre par le bureau exécutif de la Fondation Square pour l’entrepreneuriat, l’enfance et la santé.

Les résultats seront communiqués d’ici le 31 décembre 2018.